ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - Vendredi 7 octobre 2022 - 18 h 30

Présents: 63 Pouvoirs: 44

Merci à tous pour votre présence.

Tout d'abord je dois excuser Madame le Maire, et plusieurs adhérents qui ne pouvaient être présents.

Nous terminons l'exercice avec 2086 adhérents. RP 912 – RS 941 – CP 13 – TS 220 Pour la première fois le nombre de résidents secondaires est supérieur à celui des résidents permanents.

Nos activités

Cette année nous avons proposé deux **sorties d'été**: l'une le jeudi 7 juillet et l'autre le vendredi 26 août. En car BORINI nous sommes allés jusqu'à Annecy pour un déjeuner croisière sur le bateau le Libellule. La participation était de 20 € par adhérent ou 50 € pour les non adhérents accompagnant. A chaque fois nous avons fait le plein puisque pour des réservations de 47 personnes nous avons eu 44 participants en juillet et 47 en août.

Nous avons participé au **Forum des Associations** le 10 Septembre. Grâce à l'implication de l'équipe nous avons pu assurer la permanence toute la journée.

Cette année il n'y a pas eu **permanence** en mai ni en juin et seulement 2 par semaine sur septembre: le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 et le lundi de 16 h à 18 h mais nous sommes cependant restés à l'écoute des adhérents et avons toujours répondu à leurs demandes entre deux permanences.

Présentation du tableau des avantages 2022 - 2023

Pour rappel l'an passé la cotisation a été fixée à 8 €.

C'est surtout la luge qui nous coûte cher: 49 € Si l'on applique la règle de 20 % il faut passer la carte de 10 passages à 40 €. Certes l'augmentation est conséquente mais il n'y en a pas eu l'an passé alors que le tarif était déjà passé à 45 €.

Et il y a aussi un petit ajustement à faire sur la balnéo enfant, le tunnel et le cinéma. Balnéo enfant 7 € - Carte de 10 passage luge 40 € - Tunnel AR 17 € - Aller simple 9 € - Cinéma enfant 6 €

Nous avons constaté que plusieurs adhérents semblent abuser de leurs avantages pour en faire profiter des personnes non adhérentes ou même faire « du profit » sur les tarifs que nous proposons. Nous reprenons donc le suivi des tickets pour que la limite de 20 par adhérent sur l'exercice soit respectée.

Pour le tunnel on est loin des 6 AR autorisés. Par contre il faut discipliner les adhérents.... Cartes rendues en retard ou utilisées pour plusieurs trajets sans demander.

Possibilité d'avoir des tickets au tarif comité d'entreprise pour l'accès au SPA du Palais mais pas pour les soins. On acceptera les demandes uniquement pour les commandes coïncidant avec le réapprovisionnement des tickets au Palais.

Présentation du bilan financier 2021,2022 et du budget prévisionnel 2022,2023

Le déficit du bilan 2021-2022 est dû aux sorties d'été que nous avons proposées. Etant une association « Loi 1901 » il n'est pas logique de mettre de l'argent de côté tous les ans. C'est pourquoi nous avons décidé de piocher dans les réserves.

Pour mémoire, nous ne demandons aucune subvention à la Commune.

Un adhérent présent à l'assemblée demande que les documents soient envoyés avant l'assemblée générale ou au moins consultables avant le vote. Un exemplaire papier lui est donné et le vote a lieu après quelques minutes.

VOTES

Bilan moral	VOTANTS	-	107	POUR	107	CONTRE 0	ABSTENTION 0
Bilan financier	VOTANTS	-	107	POUR	107	CONTRE 0	ABSTENTION 0
Budget prévisionnel	VOTANTS	_	107	POUR	107	CONTRE 0	ABSTENTION 0

QUESTIONS DIVERSES

- Merci de ne pas envoyer en recommandé car cela complique beaucoup les choses.

CONCLUSION

Je remercie chaleureusement l'équipe qui m'entoure et m'aide tout au long de l'année.

Nous allons faire le tirage de la tombola : 1 chèque cadeau de 100 € à utiliser à la caverne des Lepinoy, 1 chèque cadeau de 130 € à utiliser au spa du Soleil d'or, un chèque cadeau de 150 € à utiliser à la bijouterie Joly-Pottuz et deux day spa aux Fermes de Marie.

Je vous propose maintenant de partager le verre de l'amitié.

A 19 h 30 la séance est levée

La Présidente,